

ASSOCIATION DES RESIDENTS DU VALLONA

16, rue Salvador Allende, 92000 Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2011

◆ Une quarantaine de résidents ont répondu à la convocation faite par voie d'affiches dans les différents halls de l'immeuble ainsi que par distribution dans les boîtes aux lettres. La réunion commence à 20 h 30. La présidente ayant démissionné et son successeur n'ayant pas encore été élu, la séance est présidée par M. Patrick FABRIS, secondé par MM. Christian BAICHERE et Jean Louis CARBON, tous membres du bureau.

◆ M. FABRIS rappelle tout d'abord que la revalorisation des loyers par l'OGIF reste un problème d'actualité, chaque locataire pouvant être concerné lorsque son bail de 6 ans arrive à expiration. Il rappelle également que l'ARV a pris l'habitude de traiter ce problème, notamment en aidant et en informant les locataires concernés et en les accompagnant au besoin devant la Commission de conciliation. Des résultats non négligeables ont ainsi pu être obtenus au profit des locataires. Alors qu'un gros contingent a été aidé et soutenu en 2009, quelques locataires seulement l'ont été en 2010 et 2011, ce qui pourrait signifier que certains d'entre eux, faute d'information, ont géré seuls leur relation avec l'OGIF. Il réexplique donc la procédure applicable et indique que les locataires concernés doivent se faire connaître auprès du gardien dès réception de la lettre recommandée de l'OGIF les informant d'une revalorisation de leur loyer.

◆ Des locataires soulèvent différents points (compteurs d'eau, ascenseurs, sécurité parkings ...). Des réponses partielles leur ont été apportées sachant que des éclaircissements devront être demandés à l'OGIF sur ces sujets.

◆ Concernant l'animation dans l'immeuble, M. FABRIS rappelle les différentes activités existantes. Il souligne que M. BAICHERE organise aussi des randonnées, proposées régulièrement par voie d'affiches et e-mails. Il invite des résidents à donner un peu de leur temps pour s'occuper des bacs à fleurs, l'ARV étant prête à financer les éventuelles plantations.

◆ M. BAICHERE évoque ensuite les travaux en cours, notamment de réhabilitation ; l'accès vers la tour d'ascenseur (grillage) et le nettoyage de celle-ci ne sont pas encore d'actualité. Les cabines d'ascenseurs ne seront pas non plus remplacées dans un proche avenir en raison du coût.

◆ M. CARBON, trésorier, évoque la situation financière de l'ARV qui est très saine avec des résultats positifs réguliers. Les réserves propres dépassent 19.600 € à fin septembre 2011, dont 75 % en Caisse d'épargne.

◆ M. FABRIS demande aux résidents présents s'ils souhaitent faire partie du Conseil d'administration de l'ARV : 5 personnes se manifestent (Mmes LENOIR, MARAND, PRUVOST et MM. BLANC et MAJCHEK, ce dernier pour proposer des initiatives en matière d'atelier photo).

En raison du faible nombre de volontaires, le Conseil d'administration sera *de facto* le bureau ; il sera convoqué dans les prochaines semaines pour élire son président.

La séance se termine par le verre de l'amitié offert par l'association aux alentours de 23 heures.

Patrick Fabris
Président de séance

Jean-Louis Carbon
Trésorier

Christian Baichère
Membre du Bureau

Association régie par la loi de 1901